



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Reinsertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 39412

Texte de la question

M Pierre Pascallon attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur les difficultés d'application de la loi no 87-517 du 10 juillet 1987 qui a pour but de favoriser l'accès à l'emploi pour les travailleurs handicapés. Il semble que dans les administrations et dans les entreprises du privé, on se montre réticent à l'embauche de ces personnes. Il lui demande si des mesures peuvent être prises afin de faire respecter l'application de cette loi.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39412

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1708